



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ORDRE DES MÉDECINS
DE LA HAUTE-VIENNE

Limoges, le 11 septembre 2017

FACULTE DE MEDECINE
DE LIMOGES

13 SEP. 2017

Monsieur le Doyen
FACULTE DE MEDECINE
2 rue du Docteur Marcland

190
SECRETARIAT DU DOYEN

87025 LIMOGES CEDEX

Monsieur le Doyen,

En avril 2017, nous avons été confrontés à des difficultés d'inscription des chefs de clinique-assistants qui prenaient leur poste hospitalier le 1^{er} mai 2017, difficultés qui avaient motivé un courrier de notre part.

Afin de ne pas se heurter à la même problématique, nous nous permettons de vous soumettre la procédure destinée aux médecins primo-inscrits, diplômés les 30 avril et 31 octobre de chaque année.

Il convient que tous les candidats à l'inscription :

- Prennent contact avec le secrétariat du Conseil de l'Ordre au minimum deux mois avant leur prise de fonction, soit début mars et début septembre ;
- Constituent leur dossier d'inscription **sans attendre la délivrance de leur diplôme, impérativement avant le 1^{er} avril ou le 1^{er} octobre** ;
- Rencontrent un rapporteur, membre du Conseil départemental de l'Ordre, avant la présentation de leur dossier d'inscription à la séance plénière des mois d'avril et d'octobre.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diffuser ces informations aux intéressés par tout moyen à votre disposition.

Notre secrétariat se tient disponible pour donner les renseignements nécessaires à la bonne marche de cette procédure.

Je vous prie de croire, Monsieur le Doyen, à l'expression de toute ma considération.

La Présidente,
Dr. Anne-Marie TRARIEUX

*Je reste à votre disposition.
Bonne nuit à tous,*

